

Séance du Conseil municipal du 11 octobre 2022

Date de la convocation du Conseil municipal : 05 octobre 2022

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 27

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 26

Date d'affichage : 19 octobre 2022

L'an deux-mille vingt-deux et le onze octobre, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Marcy l'Etoile, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil en mairie, sous présidence de Monsieur Loïc COMMUN, Maire.

21 Membres présents :

COMMUN	LAGRANGE	DAUPHIN-GUTIERREZ	JASSERAND
SEDDAS	KOUZOUPIS		GARABED
DONZELOT	COUVRAT	EYNARD	SEGUIN
	MARIE-BROUILLY		
HODZIC	BIGAUT		SOUGH
MAITRE		DOUCET	BARRAL
PATOUILLARD	RIVET	MOULARD	

06 Membres absents excusés :

DORVEAUX	MARILLIER	GIRIN	DELORME
MICHAUX	MANTOUX		

06 Pouvoirs :

DORVEAUX	Donne pouvoir à	DONZELOT
MARILLIER	Donne pouvoir à	GARABED
GIRIN	Donne pouvoir à	KOUZOUPIS
DELORME	Donne pouvoir à	JASSERAND
MICHAUX	Donne pouvoir à	COUVRAT
MANTOUX	Donne pouvoir à	MAITRE

Délibération n° 20221011-2/ 3.5
CHOIX DU NOM DE LA SALLE DES FETES

Michel LAGRANGE rappelle que lors de la réunion d'adjoints du 19 avril 2022, il avait initié le projet de baptiser la Salle des Fêtes communale afin que son nom soit en adéquation avec son rayonnement, notamment depuis l'essor du Festival des Nuits du Loup. Afin d'associer la population marcyloise à ce projet, un flyer a été distribué dans le Com' à Marcy pour recueillir les propositions des habitants. Il était également possible de participer via le site Internet de la commune.

Lors du Conseil du 07 septembre dernier, je vous avais informé de la nécessité de créer un jury qui serait chargé de dépouiller les réponses et de choisir 6 noms parmi elles. Le jury, composé de membres de différentes

commissions municipales et de représentants de plusieurs associations utilisatrices de la salle des fêtes s'est réuni mardi 04 octobre et a sélectionné 6 propositions.

Ce jury était composé de 5 personnes : Patrice COUVRAT, Marie BONNET, Daniel BILLAUX, Nacer SOUGH, Jean CARCAGNE (à distance). Par ailleurs les votes du public ont été pris en compte, le nombre de bulletins reprenant le même nom ayant été comptabilisés.

Ces 6 propositions ont été soumises à l'exécutif en réunion d'adjoints mardi 04 octobre également.

Après en avoir débattu, Monsieur le Maire, les adjoints et conseillers délégués ont retenu les 3 propositions suivantes :

- Orion
- Cassiopée
- Pyramide

Les conseillers échangent sur les 3 noms qui ont été retenus avant de procéder au vote, qui a lieu à main levée.

La proposition « Orion » recueille 6 voix (MM. JASSERAND, DELORME, GUTIERREZ, GARABED, MOULARD, PATOUILLARD) ;

La proposition « Cassiopée » recueille 9 voix (MM. MARILLIER, MAITRE, MANTOUX, LAGRANGE, SOUGH, DOUCET, SEGUIN, BIGAUT, MARIE-BROUILLY) ;

La proposition « Pyramide » recueille 11 voix (MM. COUVRAT, KOUZOUPIS, EYNARD, RIVET, DONZELOT, BARRAL, MICHAUX, GIRIN, SEDDAS, DORVEAUX, COMMUN).

Elzeta HODZIC s'abstient.

Le Conseil, invité à se prononcer, après en avoir débattu et à l'unanimité de ses membres :

- **Valide la proposition « Pyramide » comme nouveau nom de la Salle des Fêtes.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,
Loïc COMMUN.

Le secrétaire de séance,
Luc SEGUIN.